



## Réunion des 9 organisations de retraité·es du 9 octobre 2024 Relevé de décisions

La réunion s'est tenue le mercredi 9 octobre 2024, de 14 h à 15 h 30, dans les locaux de la FSU. Toutes les organisations étaient présentes, hormis la CFE-CGC et LSR excusées. Au préalable, de 11 h à 12 h 30, dans les mêmes locaux, le G9 avait tenu la conférence de presse nationale, à l'identique de ce qui a été fait par les équipes le même jour dans les départements.

**Date de la journée nationale d'action des 9 organisations de retraité·es** : lors de la précédente réunion, nous avons retenu l'idée de faire cette journée début décembre. Nous avons retenu le mardi 3 décembre 2024, sachant que si, entre temps, une mobilisation interprofessionnelle était décidée par l'intersyndicale nationale, nous nous adapterions.

**Diffusion d'un document « argumentaires »** aux équipes pour répondre aux discours dénonçant de prétendus « avantages et privilèges » des personnes retraitées pour essayer de justifier ensuite de nouvelles mesures mettant en cause leur pouvoir d'achat. C'est Solidaires qui est chargée de la mise en page définitive (Patrice Perret). Par ailleurs, il est souhaité que chaque organisation rédige son propre matériel, et que ces différents argumentaires soient échangés entre nos neuf organisations.

**Un communiqué du G9** sera rédigé le 15 octobre, jour de réunion du Conseil d'administration de l'AGIRC-ARRCO.

**Diffusion d'une pétition** à faire signer particulièrement par les personnes retraitées, et bien au-delà de nos propres organisations.

Après échanges entre nous, l'accord se fait sur un contenu simplifié et allégé :

- Non au recul de l'indexation des retraites de base au 1<sup>er</sup> janvier 2025.
- Indexation a minima sur l'inflation au 1<sup>er</sup> janvier 2025.
- Rattrapage des pertes subies depuis 2017.
- Pas de pension en-dessous du SMIC.
- Revalorisation des pensions indexées sur le salaire moyen.

C'est Solidaires (Patrice Perret) qui est chargée de la mise en page (avec les cadres pour recueillir les signatures des pétitionnaires). Cette pétition sera mise en ligne, par la CGT. Toutes les organisations feront largement circuler au sein de leurs réseaux de militants et d'adhérents les coordonnées utiles pour signer la pétition en ligne.

Les pétitions centralisées dans les départements seront déposées aux Préfectures le jour des manifestations, le 3 décembre. Sur Paris, nous demanderons à être reçus par le Premier ministre et nous lui remettrons les pétitions reçues aux sièges de nos neuf organisations.

**Envoi**, au niveau national, **d'une lettre ouverte aux groupes parlementaires** (Assemblée Nationale et Sénat) et, dans les départements, **aux députés et aux sénateurs**.

Après échanges entre nous, l'accord se fait sur le contenu de cette lettre ouverte. La CGT (Cathy Cau) se charge de la rédaction « au propre » du texte retenu, le soumet à la CFE-CGC et à LSR pour validation totale. Ensuite, l'envoi sera fait aux groupes parlementaires, et aux équipes dans les départements par chacune de nos neuf organisations pour envoi aux élus départementaux (sénateurs et députés)

**Envoi d'un tract** qui sera rédigé à partir de notre communiqué de presse en y ajoutant les décisions prises quant à la mobilisation du 3 décembre 2024.

**Prochaine réunion : le mercredi 13 novembre, à 14 heures, à la FGR-FP.**